Image not found or type unknown

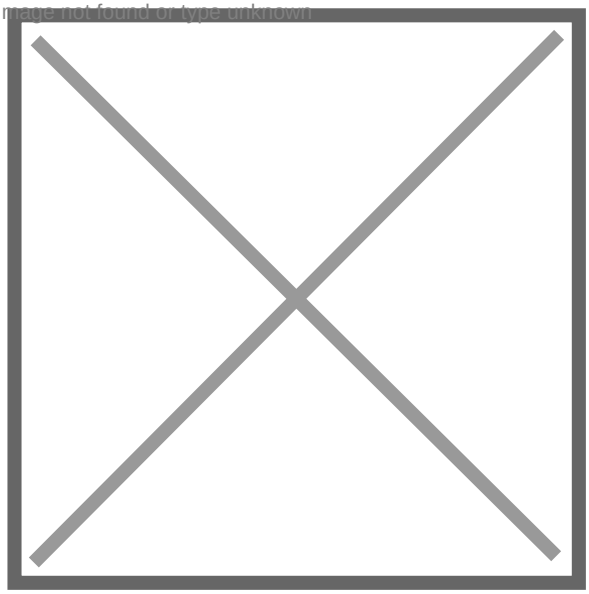

Pension alimentaire comment reduire les paiements

Par **momo**, le **17/07/2009** à **11:17**

Bonjour,
je voudrais savoir comment faire pour payer moins cher mes pensions alimentaire en effet je paye 240euro pour mes 2 enfants ma situation a change je vis avec ma concubine et nous avons 1 enfant .cela me revient trop cher d'autant plus que la mere de mon fils ne me laisse pas le voir et pour le moment on ne peut pas payer d'avocat.merci de m'aider.cordialement

Par **Marion2**, le **17/07/2009** à **11:22**

Bonjour

Vous saisissez en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de la maman de votre fils en lui expliquant votre situation.

Un avocat n'est pas nécessaire.

A noter que même si vous ne pouvez voir votre fils, vous restez redevable de la pension alimentaire.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **09/08/2009** à **17:50**

Bonjour,

J'ajouterai, au message de ma consoeur, Laure, cette demande.

Est-ce qu'un juge vous a accordé un droit de visite et d'hébergement pour votre fils. Si oui, déposer plainte contre la mère pour "non présentation d'enfant". Si c'est non, profitez-en pour demander au JAF de fixer vos droits dans ce domaine.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés